



Campagne internationale BOYCOTT, DESINVESTISSEMENT, SANCTIONS

La société civile palestinienne a lancé le 9 juillet 2005 un appel au Boycott, aux Désinvestissements et aux Sanctions contre Israël jusqu'à la fin de l'occupation des territoires palestiniens et tant que ce pays ne respecte pas le droit international. Cet appel, réunit plus de 170 organisations palestiniennes.

Nous constatons que loin de chercher une solution juste et pacifique avec les Palestiniens, Israël, à travers ses gouvernements successifs, s'engage toujours plus avant dans la violence de l'occupation, de la colonisation, la violation des droits humains et du droit international.

Cette situation a atteint **un point de non retour** en 2009 avec l'offensive criminelle sur Gaza dont le siège se poursuit. Le gouvernement israélien ne programme, pour seul horizon, que le transfert des Palestiniens, la poursuite de la colonisation et un régime légal discriminant envers les citoyens palestiniens d'Israël qui s'apparente de plus en plus à celui de l'ex-Apartheid sud africain.

Nous-nous engageons

À refuser d'acheter ou de consommer tous les produits et les services de l'économie israélienne ;
À refuser de participer à toute action culturelle sportive... promue en France.

À informer les partenaires commerciaux ou institutionnels des raisons de notre boycott ; À mener des campagnes d'information et de sensibilisation du public sur les raisons du boycott, et sur les entreprises françaises qui participent à l'occupation et à la colonisation israélienne ; À mener des actions d'information auprès des entreprises et comités d'entreprise français sur les produits israéliens et les raisons de cesser leur distribution.

Que signifie BDS ?

Boycott : d'Israël, de ses productions, de ses institutions, boycott économique, culturel, scientifique, militaire, sportif...

Désinvestissement : dénonciations des entreprises collaborant à l'occupation des territoires et à la dépossession du peuple palestinien.

Sanctions : Cela veut dire suspension des accords de coopération privilégiée entre Israël et l'Union Européenne. Cela veut dire des poursuites judiciaires, demande d'inculpation devant la Cour Internationale de Justice et des responsables de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité.

Parce que l'état israélien :

- S'est rendu coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité par les massacres perpétrés à Gaza (1 315 personnes tuées dont 413 enfants, 5 320 blessés),
- Impose un blocus criminel contre la population de Gaza,
- Pratique un apartheid de fait en morcelant, en isolant à l'infini les territoires palestiniens, créant de véritables bantoustans inspirés de l'Afrique du sud,
- Asphyxie l'économie palestinienne par le bouclage des territoires occupés,
- Exporte illégalement des produits issus des colonies avec le label "made in Israël".

Tant que l'État Israélien ne respectera pas les droits de l'homme, refusez d'acheter ses produits !